

Centre de Lutte contre l'Impunité et
l'Injustice au Rwanda (CLIIR)
Rue de la colonne 54/4
1080 BRUXELLES
Tél/Fax : +32 816 011 13
Mobile : +32 487 616 651 / +32 488 534 743
Email: info@cliir.org
Site web: www.cliir.org
@cliir_org



CLIIR, un regard impartial

Bruxelles, 27 août 2014

Monsieur Ban Ki-Moon,
Nations Unies, SA-1B15
New York, NY 10027

Objet : Appel pressant pour une solution plus humaine au problème des réfugiés rwandais installés en RDC

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda (CLIIR) est profondément inquiet du sort qui pourrait être réservé prochainement aux réfugiés rwandais installés à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Nous sollicitons votre haute intervention auprès des différentes autorités politiques en charge de ce problème ou en rapport avec lui.

En effet, sous le couvert de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de l'accord de Nairobi, la MONUSCO a la charge d'éradiquer les groupes armés sévissant à l'Est de la RDC. En soi, nous saluons et encourageons cette décision courageuse qui devrait mettre un terme à des conflits cycliques dans la Région de l'Afrique des Grands Lacs (RAGL).

Toutefois, le cas spécifique des FDLR nous conduit à un enthousiasme modéré et une mise en garde de la MONUSCO contre toute précipitation télécommandée par les autorités rwandaises qui y trouvent le moyen de se débarrasser enfin des réfugiés rwandais en RDC.

Votre Excellence,

Sous la pression du gouvernement rwandais, d'aucuns s'accordent à penser que les FDLR devraient subir à leur tour les foudres des frappes de la force d'intervention rapide après la déroute du mouvement du 23 mars (M23) et des Forces Rwandaises de Défense (FRD) qui les appuyaient.

Pour le CLIIR, nous estimons que ce serait une erreur monumentale de prendre aveuglement pour cibles les forces combattantes des FDLR qu'on assimile malicieusement et faussement aux réfugiés rwandais installés en RDC.

Rappelons avec insistance que ces réfugiés sont exclusivement de civils ayant fui la répression sanglante du FPR (Front Patriotique Rwandais) et son armée lors de la conquête militaire du Rwanda en 1994 et refoulés dans la profondeur des forêts après la destruction des camps de réfugiés et par les opérations militaires telles que Umoja wetu, Kimya I , Kimya II et Amani Kamilifu conjointement menées par l'armée rwandaise et congolaise.

1. Selon les déclarations de Martin Kobler, le Représentant spécial de Ban Ki-Moon en RDC, il y aurait 240.000 réfugiés et 1600 combattants des FDLR.

Craignant pour leurs vies menacées par l'armée du FPR soit de vengeance, ces réfugiés en très grande majorité des femmes, enfants et vieillards ont été contraints de quitter leur pays d'origine, le Rwanda. Ils sont allés demander l'asile en RDC. Ils devraient donc être protégés conformément aux dispositions de la Convention de Genève du 21 juillet 1951. Ce sont des êtres humains à protéger et non pas à pourchasser et massacrer, encore moins par des forces de l'ONU ou sur ordre de celle-ci.

Comme nous avons l'habitude de le souligner à travers nos déclarations « les réfugiés Rwandais ne sont pas dangereux, ils sont en danger! »

2. La très grande majorité d'entre eux, alors qu'ils sont nés ou ont grandi en RDC, n'ont jamais connu le Rwanda à l'âge adulte. Ils y ont subi les massacres à grande échelle qui ont été qualifiés d'actes de génocide en 2010 par le Rapport « Mapping » de l'ONU sur la RDC. Pourtant, ce sont des êtres humains qui ont droit à la vie, à l'asile et à la paix. En désespoir de cause, ils ont été obligés de prendre des armes pour se défendre et protéger les leurs contre les attaques incessantes de l'armée du Rwanda ou des groupes armés créés par le Rwanda. La création des FDLR trouve son essence dans cette volonté d'autodéfense pour leurs dépendants et familles.

Qui plus est, les FDLR ont déclaré mettre fin à la lutte armée depuis mars 2003 pour privilégier une solution politique négociée. Dès lors, les attaquer ne serait que la négation de leur revendication légitime et la légitimation de la force.

3. En marge du sommet de l'Union africaine le 25 juin 2013, Monsieur Yakaya Mrisho Kikwete, Président de la République de Tanzanie, une personnalité reconnue pour sa sagesse dans toute la Région de l'Afrique des Grands Lacs, a proposé de privilégier la voie de la négociation entre les gouvernements du Rwanda et de l'Ouganda et leurs opposants respectifs comme seule solution pouvant garantir une paix globale et durable dans la Région.

En dépit des insultes et des menaces violentes proférées par le Président Paul Kagame et la Ministre des affaires étrangères, Madame Louise Mushikiwabo à l'endroit du Président Yakaya Mrisho Kikwete, force est de constater que cette solution de négociation avec les FDLR reste la meilleure. Elle est sage, humaine et conforme aux idéaux de l'ONU.

4. Cette proposition du Président de Tanzanie a été soutenue par des rwandais de tout bord, hutu et tutsi, anonymes et membres de l'opposition rwandaise à travers une manifestation de soutien initiée par CLIIR le 15 juin 2013 devant l'Ambassade de la République de Tanzanie en Belgique. Tous les opposants politiques dont Monsieur Théogène Rudasingwa du groupe RNC (Rwanda National Congres), un dissident Tutsi et ancien secrétaire général du FPR et l'ancien Premier Ministre sous le régime FPR, Monsieur Faustin Twagiramungu ont, chacun de son côté, déclaré ouvertement soutenir la proposition du Président tanzanien susceptible de tracer enfin des pistes de solutions aux problèmes auxquels le Rwanda est confronté.

5. Nous considérons que la voie des négociations et du dialogue inter-rwandais demeure la meilleure et seule solution possible pour une paix durable et globale dans la Région des grands lacs. Il est grand temps que le Président Paul Kagame accepte aussi d'écouter les revendications légitimes de ses opposants armés et non armés tout comme le FPR y a eu droit aussi dans les années 1990-1994 à l'époque où ce même FPR était encore une rébellion armée à la frontière rwando-ougandaise.

6. Ces négociations permettront en outre de mettre en place un Etat de droit, de mettre en place des institutions nationales adéquates pour le peuple rwandais sans aucune discrimination. Elles enlèveront aussi tout prétexte au Président Paul Kagame d'agresser encore le Congo et par voie de conséquence mettront fin à toutes les souffrances des populations sœurs des deux pays voisins. Ce sera une base solide pour la paix durable dans la région.

Le problème des FDLR est d'essence politique. Il doit être résolu par la négociation et le dialogue et non par les armes.

7. A entendre les déclarations de Martin Kobler, on pourrait être tenté de croire à tort que les réfugiés rwandais se complaisent à vivre une vie difficile dans les forêts congolaises. CLIIR ne peut dissimuler sa grande consternation quand on sait pertinemment que ces milliers de réfugiés vivent dans des conditions très précaires non pas par choix de vie mais par nécessité de survie. En les encourageant alors par voie de chantage et de pression à rentrer vivre une vie paisible chez eux, Mr Kobler fait semblant d'ignorer délibérément que le Rwanda actuel est régulièrement épinglé par

les ONG et les institutions internationales, tels que l'ONU dont il dépend, à des récurrentes violations des droits de l'homme qui touchent principalement les populations fragilisées. Une situation de violence qui est loin de rassurer le retour et une vie « paisibles » des réfugiés rwandais.

8. Notre profonde conviction est que l'option militaire est inutile et même inefficace. Les moyens qui devraient être utilisés à tort pour terroriser une fois de plus ces populations déjà meurtries pourront être utilisés à bon escient pour rapatrier les réfugiés rwandais lorsqu'un accord sera conclu entre le gouvernement rwandais et ses opposants. Ces mêmes moyens permettront aux réfugiés rwandais à se réinsérer dans la vie politique, sociale et professionnelle au Rwanda.

Votre Excellence,

Les peuples rwandais et congolais veulent enfin retrouver la paix et s'occuper du développement de leurs nations. Ce qui peut leur épargner une n^{ième} guerre est sans nul doute le bienvenu. Nous vous adressons cet appel pour dénoncer toute usage de force inapproprié qui entraînerait les forces de l'ONU dans une guerre contre des hommes, des femmes et des enfants qui ne demandent qu'à rentrer dans leur pays en toute dignité et pouvoir y jouir des mêmes droits que n'importe quel citoyen rwandais.

Nous voulons enfin adresser une mise en garde contre quiconque soutenant ses aventures guerrières qu'ils seront tenus également pour responsables des crimes de sang et des dégâts collatéraux qu'occasionnerait un tel conflit armé.

Dans l'espoir que vous userez de toute votre autorité et votre sagesse pour que le problème des réfugiés rwandais en RDC soit résolu pacifiquement, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre considération très distinguée.

Fait à Bruxelles, 27 août 2014

Pour le CLIIR,
Joseph MATATA, Coordinateur



CPI :

- Mr. Antonio GUTERRES, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés;
- Mr Martin KOBLER, Directeur de la MONUSCO à Goma ;
- Mme Navanethem PILLAY, Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme ;
- Mr Adam DIENG, Conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide ;
- Mr Barack OBAMA, Président des Etats Unis d'Amérique ;
- Mr Herman Van ROMPUY, Président de l'Union Européenne ;
- Mr Manuel BARROSO, Président de la Commission Européenne ;
- Mme Nkosozana Dlamini ZUMA, Présidente de l'Union Africaine ;
- Mrs Tax Lawrence STERGOMENA, Secrétaire Exécutif de la SADC ;
- Mrs les représentants permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies (Tous);
- Mr François HOLLANDE, Président de la République de la France ;
- Mr David CAMERON, Premier Ministre de la Grande Bretagne ;
- Mr Elio Di RUPO, Premier Ministre de la Belgique ;
- Mr Jacob ZUMA, Président de la République d'Afrique du Sud ;
- Mr Jakaya Mrisho KIKWETE, Président de la République Unie de Tanzanie ;
- Mme Joyce BANDA, Président de la République de Malawi ;
- Mr Joseph KABILA, Président de la République Démocratique du Congo ;
- Mr Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda.